PRÉFET
DE LA RÉGION
GRAND EST
Liberté
Égalité
Fraternité

La Région Grand Est

Conseil Scientifique Régional du Patrimoine Naturel
Grand Est

Avis n° 2024 - 80		
Avis direct (expert délégué) **Date : 23/12/2024**	**Objet** : Abattage d'un arbre mort accueillant un nid de Cigogne blanche à Seppois-le-Bas (68)	**Avis** : Favorable

Contexte
La SCI du Ried souhaite pouvoir abattre un arbre mort, qui risque de causer des dommages importants sur les propriétés avoisinantes en cas de chute. Cet arbre accueille un nid de Cigogne blanche.

La chute de cet arbre entraînerait de manière naturelle la chute et la destruction du nid de Cigogne. Nous validons donc la non nécessité d'une mesure compensatoire pour l'enlèvement de ce nid, qui intervient en période hivernale et seulement de manière anticipée à un risque de chute avérée. A ce titre, le gérant apporte également une attestation d'un élagueur professionnel confirmant la nécessité d'abattre l'arbre.

Questions au CSRPN
Le projet remet-il en cause le bon accomplissement du cycle biologique de la population de Cigogne blanche ?

Supports de réflexion
CERFA
photos
attestation élagueur

Analyse du CSRPN
La commune de Seppois-le-Bas a accueilli en 2024 pas moins de 25 nids de cigogne blanche ! L'abattage de cet arbre mort (et donc l'enlèvement de ce site de nidification de la cigogne blanche) ne va pas affecter la population de cigogne blanche de cette commune (ni du département du Haut-Rhin).
Cette coupe est nécessaire vu l'état de l'arbre. Mais il faut s'attendre à ce que le couple de cigogne recherche un nouveau site de nidification à proximité !

Avis du CSRPN
Avis favorable à la coupe de l'arbre.

Recommandations
travaux à réaliser avant le retour des cigognes, donc au plus tard avant le 1er mars.

Yves Muller
Expert-délégué
Commission Espèces Protégées du CSRPN Grand-Est